

KIBUNGO



2502

C O M M A N D E

Gouvernement du Ruanda

La prison de Rwamagana doit à Monsieur MUNYABUHO J. commerçant à Rwamagana la somme de 1200Frns pour livraison de 200 Kgrs de haricots aux Prisonniers de la prison de Rwamagana.

Nous disons (une somme de mil deux cent franc 1200)

Certifions sincèrement et véritablement et arrêtons à la somme de 1200

Prison de Rwamagana le 6./10/61.

L'Officier de Police Judiciaire
SAFARI Joseph.

RUANDA - URUNDI

N° 47

Budget 7770507077 Article Littéra

Service *Jeune*
A fournir par *M. J. B. B. B.*
A livrer à *P. P. P.*
Détails de la fourniture

BON DE COMMANDE

Handwritten mark

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
<i>900</i>	<i>...</i>	<i>6</i>	<i>7200</i>

Visa du Service du Budget et du Contrôle,

Signature, le *1/11/54* 19 *54*
Le (sous) Gestionnaire de Crédits,

Signature

Inscrit fiche mod. I Poste n° *58* du *7/11/54* 19

Mz. J. - B. /

RUANDA-URUNDI

Fr. 2320

10 / 12

B O N D E D E P E N S E

pour la somme de (1) deux mille trois cent
Motif: (2) et vingt francs
achat de matériel scolaire
pour l'école de la commune de Kigali

A Kigali, le 6/11/61

Le (3) P. J. [Signature]

Vu payer: Le ou les témoins,

Livre de caisse n°

Vu pour approbation, vérification et imputation à charge
de l'art. 72 du décret n° 164/61
et inscription à la fiche mod. 1 ter n° 59

[Signature], le 6/11/61
Le P. J. [Signature]

- (1) En toutes lettres.
- (2) Motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.
- (3) Chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

R.-U.-334-37-B2-30-60.

Tour de main
11/11/61
[Signature]